



## **COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 15 FÉVRIER 2018 :** **Silence, on « rationalise » l'occupation des locaux !**

### **PROJETS IMMOBILIERS:**

Ils sont nombreux ! FO DGFIP35 s'est d'ailleurs inquiété de la charge de travail induite pour le service logistique, les assistants de prévention, médecins de prévention et Inspectrice Santé Sécurité au Travail.

Nous avons demandé que le CHS et le CTL soient informés et puissent donc donner un avis sur ces opérations avant leur réalisation.

La DRFiP a insisté à nouveau sur sa consultation préalable des agents sur tous ses projets. FO revendique que les demandes exprimées par les agents soient ensuite satisfaites, s'agissant notamment des surfaces allouées aux services. Les acteurs de prévention relèvent qu'il faut être vigilants en ce domaine, prendre en compte notamment le seuil préconisé de 15 m<sup>2</sup> de surface par agent pour les services assurant un accueil téléphonique : CGSR, Ille et Vilaine Amendes. Pour le SIP de Rennes nord, le même problème pourrait se poser suite aux créations de bureaux de six à huit agents assurant un accueil téléphonique également important.

### **A la cité :**

Des travaux débutent au rez-de-chaussée de la cité pour y installer la trésorerie. Ille et Vilaine Amendes début avril sur la place qui sera libérée près de l'accueil. Malgré les demandes formulées lors de l'audience avec les syndicats le 1<sup>er</sup> février, la surface allouée au poste reste de 45 m<sup>2</sup> pour huit postes de travail !

Le SFACT3 va s'installer prochainement. FO a demandé des moyens en formation (9 des 21 agents seront issus du ministère de la justice) et en renfort en cas de besoin

Suite à préconisation de l'Inspectrice Santé Sécurité au Travail, le couloir de circulation parallèle à celle du couloir dans un des bureaux est supprimé.

Comme dans les autres projets, un problème de surface de bureau se pose, sur lequel FO sera vigilant.

Enfin, l'accueil de la cité va fermer du 19 au 30 mars, pour réfection des marches extérieures. Nous invitons les collègues à nous part des difficultés liées au bruit des marteaux-piqueurs, le service RH étudie des possibilités de facilités horaires pour les services impactés par les nuisances.

## **A Rennes magenta**

Les travaux de rénovation du SIP de Rennes nord ont commencé, à marche forcée, par un vidage trop vite fait des armoires de dossiers (il reste 20 armoires sur les 60). Mais il paraît que dans d'autres Directions, plus de dossiers encore ont été jetés ! Des agents craignent que cela pose des problèmes pour le suivi de certains contribuables.

Ils observent toutefois que les bureaux seront plus accueillants après ce « rafraîchissement ».

Nous avons appris à l'occasion de ce CHS que la même opération de vidage d'armoires est envisagée dans les mois à venir dans les autres SIP Rennais. La surface gagnée par les suppressions de ces armoires permettrait d'accueillir en 2019 ou plutôt en 2020 la paierie départementale qui libérerait ainsi la place à la cité pour l'accueil d'un quatrième Service facturier ( SFACT4 ) d'une trentaine d'agents.

**Enfin, rassurez-vous, la DRFiP 35 affirme qu'elle ne suscitera pas de nouvelle fusion de secteurs d'assiette dans les SIP de Rennes magenta ..**

### **Au turgot :**

La Direction explique que le bâtiment « est fait pour » l'accueil téléphonique, que les présentations des cloisonnements finalement envisagées dans les futurs locaux du CGSR ont rassuré les agents (FO a rappelé que les vacations d'accueil téléphonique -souvent 3h30 par jour- fatiguent). Réponse : si des problèmes acoustiques ou d'éclairage se posent, la Direction les examinera.

En réponse à FO, elle a précisé qu'elle allait examiner le sujet des éventuelles incidences des travaux sur les plannings du centre de formation.

Elle réfléchit aux nouvelles conditions de sécurité et d'accueil dans le hall du bâtiment turgot suite au transfert du guichet-accueil d'Ille et Vilaine Amendes à la Cité.

FO a redit qu' il eût fallu résoudre les problèmes de clim et chauffage dans le bâtiment du turgot avant d' y installer de nouveaux agents (voir point suivant).

### **Avis global de FO sur ces opérations immobilières:**

Au travers de ces opérations de réinstallation la Direction réduit les surfaces des services concernés et détériore donc les conditions de travail des agents. Les médecins et l'ISST alertent d'ailleurs sur le sujet ; FO a donc émis des votes défavorables.

Nous avons par ailleurs demandé un point d'information des agents concernés et des représentants du personnel sur les suites envisagées ou données aux demandes des agents des Trésoreries de Rennes municipale et Saint Aubin d'Aubigné.

### **Présentation résultat étude ventilation, climatisation et chauffage turgot :**

Après étude financée par le CHS, les experts sollicités préconisent de « réhabiliter le « groupe de production d'eau glacée » pour optimiser le fonctionnement de l'installation en fonction des besoins réels, de créer une « gestion par façade nord et sud » du bâtiment, de réviser les modes de lecture des températures ambiantes et de vérifier les paramétrages des Centrales de Traitement d'Air pour un meilleur renouvellement de l'air dans le bâtiment.

Les travaux préconisés (environ 113 000€) vont commencer sans attendre la réponse à la deuxième demande de financement formulée par la DRFiP35 auprès du préfet. (La DRFiP35 va faire l'avance)

FO suivra avec attention le dossier, y compris s'agissant des nuisances sonores des installations actuelles pour les services des derniers étages du turgot.

## Sécurisation du parking Rennes magenta :

Des travaux évoqués dans notre tract de janvier vont s'étaler sur l'année 2018.

La sécurisation du site passe par la suppression de 27 places de stationnement autour du centre des Finances publiques.

Pour FO, persuader les agents d'utiliser les transports en commun plutôt que le véhicule personnel passe par l'étalement sur l'année du paiement des abonnements annuels de transport dans l'agglomération rennaise : beaucoup d'agents ne peuvent en effet effectuer le paiement « d'avance » sur les trois premiers des douze mois de l'abonnement.

La gestion des places de stationnement va bien être centralisée à la DRFiP qui étudie actuellement les besoins et les critères de priorité pour l'attribution de ces places.

## Le CHS a validé des financements d'actions:

- expertise climatisation et chauffage du bâtiment turgot,
- diverses améliorations d'équipement au CEA pour répondre aux préconisations de l'étude ergonomique,
- devis attendus pour isolations phoniques au Centre des Finances Publiques de Saint Malo (notamment prolongation de cloisons entre les bureaux)

Le CHS a accepté de financer une première réunion de formation-sensibilisation aux Risques Psycho-Sociaux.

FO a rappelé les demandes des agents du CFP Vitré, les réglages de chauffage vont être revus, suite à constatation d'inconfort dans certains bureaux (trop chaud ou trop froid) du premier étage.

L'accès à l'abri vélos sera amélioré par l'équipe immobilier-logistique.

FO a demandé un point sur les problèmes immobiliers de la Trésorerie Municipale de Rennes (accueil notamment) et Saint Aubin d'Aubigné (déplacement de cloison intérieure pour installation de poste de travail supplémentaire et meilleure luminosité).

## SIRHIUS, CSRH et SIA :

Traduisez:

un nouveau système d'information va remplacer agora et Gap/Gat. à compter de fin mai 2018

Un transfert d'une part importante des missions des services Ressources Humaines départementaux vers les Centres des Services des Ressources Humaines est programmé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (à Saint Brieuc pour les payes de l'Ille et Vilaine).

L'ouverture du Service d'Information aux Agents (SIA) à compétence nationale (installé à Melun) est programmée au 1<sup>er</sup> septembre.

Le CSRH de Saint-Brieuc assurera le suivi des payes de 10 départements de l'Ouest et du Centre. Les CSRH seront compétents pour la gestion du dossier administratif, pour la liquidation de la paie, la gestion des temps et des absences. Ils seront prestataires de services des DDFIP et des DRFiP.

Cette réorganisation entraîne une évolution des missions des services RH au sein de notre direction. 7 emplois y seront supprimés.

Le SIA de Melun sera l'interlocuteur unique de l'agent sur une grande partie des sujets gestion administrative et la paie.

La DRFIP 35 conservera donc un mini service RH constitué d'un AFIPA, d'un ldiv , de deux inspecteurs et d'un contrôleur.

Un agent de la DRFIP a souhaité suivre la mission au CSRH de Saint-Brieuc. Un autre demandera aussi sa mutation pour les Côtes d'armor. Les agents concernés par la suppression de leur emploi se voient garantir le maintien en service de Direction pour les contrôleurs et sur la commune d'affectation pour les agents de catégorie C.

Des formations et communications des agents RH, chefs de service et usagers sont prévues. Nous espérons qu'elles permettront de passer au mieux la période de transfert vers cette nouvelle gestion.

Ce n'est pas gagné, même si les mutations et réaffectations des agents des services impactés ne se feront qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Nous vous invitons à nous faire part de vos avis, informations et questions sur ce sujet comme sur les autres. FO DGFIP est fondamentalement opposé à cette réorganisation et mettra tout en œuvre pour que les droits des agents soient garantis et que les différents acteurs dans le suivi des questions ne se renvoient pas les questions des agents, retardant ainsi les réponses.

### Calendrier travail CHS:

- Visites CHS-CT à la trésorerie de Tinténiac (12 mars) et à la trésorerie de Retiers (22 mai)
- prochain Groupe de Travail préparatoire au prochain CHS : 4 mai
- prochain CHS : 16 mai.

**Rappel: faites remonter vos demandes sur les aménagements de poste, les formations, les installations immobilières et tous les sujets hygiène, sécurité et conditions de travail.**

**Faites des fiches de signalement, des fiches registre santé sécurité au travail : la Direction se retranche souvent derrière l'absence de demandes écrites des agents pour ne pas répondre aux besoins signalés en séance de CHS-CT.**

Vos représentantes FO DGFIP35 à la séance du CHSCT :

Catherine LE GUENNEC, Dominique LE PLUS-BRIAND

Rennes,

le 20 février 2018



ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 29 NOVEMBRE  
AU 6 DÉCEMBRE 2018

**FO** DGFIP  
*la force syndicale*

BULLETIN d'ADHESION NOM : . . . Prénom : . . .

Grade : . . . Indice . . . Quotité de travail :

Affectation : . . .

Déclare vouloir adhérer au Syndicat **Force** Ouvrière des Finances Publiques,  
section d'Ille et Vilaine . (fo.drfip35@finances.gouv.fr)

**CELUI QUI NE REVENDIQUE PAS A DÉJÀ PERDU !**